

**Motion du conseil de l'UFR 05 (Langues, littératures et civilisations étrangères)
votée à l'unanimité (moins une abstention) le jeudi 17 décembre 2009**

Le conseil de l'UFR 05 exprime son indignation face à la véritable provocation que constituent les derniers textes ministériels sur la réforme de la formation et du recrutement des enseignants. Il est tout simplement consternant – et ridicule – de considérer que des étudiants peuvent, durant la même année de M2, préparer correctement les écrits de plusieurs concours successivement, suivre des stages, acquérir des connaissances sérieuses sur le système éducatif, l'internationalisation des formations et la maîtrise des outils informatiques, préparer et passer l'oral des différents concours...et envisager une reconversion professionnelle pour celles et ceux qui ne seraient pas admissibles ou ne seraient pas admis au terme de l'année de master.

Une telle position s'oppose à l'avis unanime de tous les acteurs de la formation des enseignants, de tous les syndicats, de la CPU et de la CDIUFM. Elle montre, s'il en était besoin, qu'une telle réforme n'est pas pour les ministères un enjeu pédagogique et scientifique : elle répond à des motivations budgétaires (de 10000 à 15000 suppression de postes par an sont permis par les nouvelles mesures) et idéologiques (affaiblir à moyen terme le statut de fonctionnaire dans l'éducation nationale. Le résultat sera à terme la destruction de la formation disciplinaire et de la formation pédagogique. En outre, l'univers de référence scientifique de référence pour les nouveaux concours réformés est réduit au simple contenu des programmes d'enseignement des premier et second degrés, tels qu'ils sont édictés par le MEN.

Les membres du conseil de l'UFR 5 considèrent que l'Université doit tirer toutes les conséquences de cette situation. : puisque nos ministres estiment que l'Université n'a pas de rôle à jouer *en tant qu'université* dans la formation des futurs enseignants, ce qui menace à la fois le maintien d'une éducation nationale de qualité et des pans entiers de l'Enseignement supérieur et de la recherche en France, ils demandent que nous exercions notre droit de retrait et que nous ne préparions pas à de tels concours « réformés ».